

Extrait authentique du procès-verbal de la séance du conseil municipal

Ville de Montréal	Assemblée du	25 novembre 2002
	Séance(s) tenue(s) le(s)	26 novembre 2002
	Numéro de la résolution	CM02 0946

Article 42.001 Avis de motion et adoption d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Pierre (no 648)

AVIS DE MOTION

Avis de motion est donné par la conseillère Dida Berku de la présentation à une séance subséquente du conseil, d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Pierre (no 648)

Demande de dispense de lecture est faite, une copie du projet de règlement ayant été remise aux membres du conseil.

ADOPTION DU PROJET

Il est

Proposé par la conseillère Dida Berku
Appuyé par le conseiller Stéphane Harbour

Et résolu :

- d'adopter comme projet le règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement du plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Saint-Pierre (no 648) ;
- de soumettre, conformément au paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 83 de la Charte de la Ville, le dossier à l'Office de consultation publique pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;
- de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique, un rapport de consultation devant être déposé au conseil municipal afin que la version finale du règlement puisse être adoptée par le conseil municipal.

Adopté à l'unanimité.

Gérald Tremblay
Maire

Jacqueline Leduc
Greffière

(certifié conforme)

GREFFIÈRE